

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET LE NIGERIA

Une délégation du NILDs attendue à Cotonou du 23 au 26 juin prochain



PRIX:2000F

N°00888 DU JEUDI 19 JUIN 2025

La Primeur

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE ET DE PUBLICITÉ PARAISSANT AU BÉNIN - 8^e ANNÉE - ISSN 1840-930X - N°:343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION

Talon répond aux doléances des maires avec 04 décisions



MISSION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE

Vers de nouveaux partenariats entre entreprises béninoises et internationales

CONSTITUTION DE BASE SOLIDE D'EXPERTS

L'IPaB lance un appel à candidature

MODE AFRICAINE

FLY fait décoller 19 jeunes marques

SCIENCES

À l'IRHOB, des étudiants apprennent à scruter la Terre depuis le ciel



CULTURE



Le tableau de l'édition 2025 de la Fête de la Musique au Bénin

CONSTITUTION DE BASE SOLIDE D'EXPERTS

L'Institut Parlementaire du Bénin lance un appel à candidature

L'Institut Parlementaire du Bénin (IPaB) ouvre une nouvelle phase de collaboration. Il cherche à constituer une base solide d'experts et de collaborateurs externes pour appuyer ses travaux de recherche et de conseil au service du Parlement béninois. Au total quinze champs d'expertise sont ouverts. Les secteurs concernés couvrent un large éventail.

Allant du droit à la science politique, en passant par la santé, le genre, le numérique, la lutte contre l'extrémisme, ou encore les politiques publiques et la protection de l'enfance. Les dossiers de candidature doivent comprendre une

lettre de motivation signée, un CV détaillé, les copies certifiées des diplômes, les preuves des expériences passées, une pièce d'identité, l'attestation IFU ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Chaque candidat peut postuler dans un maximum de trois domaines. La soumission est possible jusqu'au 26 juin 2025 à 17h, par voie physique au secrétariat de l'IPaB à Dangbeklounon (Porto-Novo), ou par courriel à l'adresse suivante : ipabanb@gmail.com. Passé ce délai, aucune candidature ne sera prise en compte. Dans cette dynamique, l'appel lancé s'adresse aux professionnels hautement qua-

lifiés désireux d'intégrer une base d'experts pluridisciplinaires. Le profil recherché prend en compte les expert un diplôme de niveau Master (au minimum), au moins cinq années d'expérience avérée dans l'un des domaines de compétence ciblés et la capacité de justifier ses interventions passées par des preuves concrètes.

Pour rappel, L'Institut Parlementaire du Bénin (IPaB) est créé par décision du Président de l'Assemblée nationale en 2019. Il a pour vocation de produire des études, de mener des réflexions et d'offrir un appui technique dans les domaines liés à la législation, à la gouvernance et au développement.



AVIS POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DES EXPERTS ET COLLABORATEURS EXTERNES DE L'IPAB

DOMAINES DE COMPÉTENCES RECHERCHÉS

- 1- Science juridique
- 2- Science politique
- 3- Protection des enfants
- 4- Changement climatique
- 5- Genre
- 6- Digitalisation
- 7- Sécurité numérique et informatique
- 8- Gestion des conflits et paix
- 9- Gestion des finances publiques
- 10- Extrémisme violent et terrorisme
- 11- Communication
- 12- Inégalités sociales
- 13- Politiques publiques
- 14- Santé et développement
- 15- Travail et sécurité sociale

PROFILS RECHERCHÉS

- Être titulaire au minimum d'un Master (BAC+5) dans l'un des domaines de compétences recherchés
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences confirmées dans le domaine
- Être en mesure de fournir les preuves des missions déjà effectuées.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- La lettre de motivation pour l'inscription dans la base des experts de l'IPaB datée, signée et cachetée si possible ;
- Le Curriculum Vitae détaillé ;
- La copie légalisée des diplômes obtenus
- Les preuves des missions déjà effectuées (Attestation)
- La photocopie du CIP des personnes physiques ;
- La photocopie de l'attestation d'IFU
- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

N.B

- Postulez au plus dans trois (03) domaines d'expertise
- Seules les candidatures qui répondent aux profils recherchés seront contactées pour la suite du processus



**12-26 JUIN 2025
À 17 HEURES**



ipabanb@gmail.com



+229 0197030552



Secrétariat de l'IPaB sis à Dangbeklounon, Porto-Novo

SPEECH

15 REGLES SOCIALES POUVANT AIDER À MIEUX VIVRE EN SOCIÉTÉ...

1. Ne téléphonez pas plus de deux fois à une personne. Si elle ne répond pas à votre appel, présumez qu'elle doit être occupée à faire quelque chose d'important et laissez-la tranquille.
2. Rendez l'argent que vous avez emprunté avant même que l'autre personne se souvienne de vous l'avoir prêté. Cela montre votre intégrité et votre caractère. Il en va de même pour les stylos et les briquets.
3. Ne commandez jamais le plat le plus cher du restaurant quand quelqu'un vous invite à déjeuner ou à dîner. C'est indécent...
4. Ne posez pas de questions désobligeantes du genre «Ah donc vous n'êtes pas encore marié?» ou «Vous n'avez pas d'enfants?» ou «Pourquoi n'avez-vous pas encore acheté une maison?» ou «Pourquoi n'achetez-vous pas une voiture?» Ce n'est pas votre problème.
5. Ouvrez toujours la porte pour la personne qui vient derrière vous. Peu importe qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, senior ou junior. Vous ne devenez pas petit en traitant bien quelqu'un en public.
6. Si vous prenez un taxi avec un ami et que celui-ci paie maintenant, veillez à payer la prochaine fois.
7. Respectez les différentes nuances d'opinions. Rappelez-vous que ce qui est bon pour vous peut apparaître mauvais à quelqu'un en face de vous.
8. Si vous taquinaient quelqu'un et que celui-ci ne semble pas en rire, demandez-vous ce qui ne va pas. Son silence peut vouloir dire beaucoup de choses que vous ne pouvez pas maîtriser. Changez de paradigmes pour voir si il ne va pas changer, éloignez-vous des idées mauvaises et apprenez à accepter les diversions d'idéologies et de comportement.
9. Ne manquez pas de dire tout haut ce que vous pensez tout bas. Car libre nous nés libre nous vivons. Ne manquez pas surtout dans d'agir et d'agiter votre présent. Ne pas le faire vous revoir dans un passé qui vous a échappé pour toujours car le temps passé ne se rattrape pas. C'est ainsi que le futur ne nous regarde pas mais notre action du présent influe le passé qui peut nous rattraper d'une manière à une autre. Le présent importe donc plus que tout en ayant soins d'assumer nos actions. C'est une preuve de responsabilité.
10. Lorsque quelqu'un vous montre une photo sur son téléphone, ne faites pas glisser votre doigt vers la gauche ou la droite. Vous ne savez jamais quelle est la prochaine étape. Donc respectez l'intimité des gens.
11. Si un collègue vous dit qu'il a un rendez-vous chez le médecin, ne demandez pas pourquoi, mais dites simplement: «J'espère que vous n'avez rien de grave». Ne le mettez pas dans la position inconfortable de devoir vous expliquer sa maladie personnelle. S'il veut que vous le sachiez, il vous le dira.
12. Traitez le balayeur avec le même respect que le DG. Car le premier dans ce domaine peut devenir dernier dans un autre domaine pourquoi pas dans le même domaine? C'est de la même manière que le dernier peut émerveiller d'un jour à un autre. Car nous sommes tous nés avec un minimum de connaissance qui n'est utile si elle est développée.
13. Si une personne vous parle directement, regardez-le et laissez votre téléphone. C'est une marque de respect.
14. Ne donnez jamais de conseils qui tendent à blesser l'autre de ce qu'il n'a pas pu faire. Mais cela suffit pas pour ne pas réagir là où il le fallait pour réveiller l'attention des gens sur ce qu'ils ignorent le plus.
15. Ne parlez jamais de vos richesses au milieu des pauvres. De même, ne parlez pas de vos enfants avec quelqu'un qui n'en a pas à moins que ce soit elle-même qui le demande. Que Dieu nous aide et nous protège. »Croyez plus en vous-même qu'en quelqu'un que vous ne maîtrisez pas ou qui n'est lié à vous par quoi que ce soit».

La Primeur

DÉPÔT LÉGAL N°10935 DU 26-12-18. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU BÉNIN, 4È TRIMESTRE. ISSN 1840-930X-ENREGISTRÉ: N°343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

ÉDITÉ PAR:

LA PRIMEUR COMMUNICATION

N° RCCM:

RB/COT/20 A 56979

IFU :

0202011402743

Siège National:

Parcelle G, Lot N°2135 Mèmontin, Pavés «La santé N°1» à Côté de la pharmacie Kindonou premier immeuble à étage après le carrefour-Cotonou, Littoral - Bénin,
Contacts: (00229) 96 11 35 32- 95 60 29 31

N° Compte Bancaire: 01003-000815124101-64 Coris Bank International
E-mail: laprimeur2018@gmail.com ou adhiscom454@gmail.com

PROMOTEUR:

Adam HOUETENON

Directeur de Publication:

Sergino LOKOSSOU

RÉDACTEUR EN CHEF:

Latifou BONI

SECRETAIRE DE REDACTION

Latifou BONI

REDACTION

Gaël ADIGLA

GRAPHISME

Adam HOUETENON

(00229) 96 11 35 32 / 95 60 29 31

SERVICE COMMERCIAL

TIAMIOU Nafissatou

(00229) 97 52 09 76

RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION

Talon répond aux doléances des maires avec 04 décisions

Le gouvernement béninois a pris quatre décisions à l'issue du séminaire sur la réforme structurelle sur le secteur de la décentralisation. Des décisions issues du séminaire sur la réforme structurelle sur le secteur de la décentralisation. A l'initiative du chef de l'Etat, Patrice Talon, s'est tenue le 13 juin 2025 un séminaire sur la réforme structurelle sur le secteur de la décentralisation. Lors de la session ordinaire du Conseil des ministres tenue mercredi 18 juin 2025, le président béninois a fait le point du séminaire au Conseil.

A l'issue de la présentation du chef de l'Etat, apprend le compte-rendu, « le Conseil a noté avec satisfaction qu'en dépit de quelques difficultés relevées ici ou là, tous les acteurs ont salué la pertinence de la réforme intervenue en 2022 ».

Les acteurs ont souhaité, de ce fait, la poursuite de la mise en oeuvre de la réforme. Ceci, avec des réajustements afin de « faire définitivement de la décentralisation, un véritable



outil de développement socio-économique au service des populations à la base ». Les différentes décisions

Lors du séminaire, les acteurs ont soulevé des préoccupations et fait des doléances. Le Conseil des

ministres, après la présentation faite par le chef de l'Etat, a pris un certain nombre de décisions. Au total, quatre décisions ont été prises.

La première concerne la désignation des secrétaires exécutifs. Le Conseil des ministres a décidé que désormais, les maires procéderont au tirage au sort de trois noms dans la base de données. Puis, ils devront choisir, séance tenante, un parmi ceux-ci pour servir en qualité de Secrétaire exécutif.

La deuxième décision prise par le Conseil des ministres est relative à l'implication des maires dans l'exécution et le suivi des projets et programmes conduits par l'administration centrale dans leurs communes. « Il est également reconnu la nécessité de leur plus grande implication dans l'exécution et le suivi des projets et programmes ».

Les maires se sont plaints du délai de traitement des contentieux sur les marchés publics communaux. Le gouvernement, lors du Conseil des ministres, a pris la décision de convenir avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics des procédures diligentes envisageables à implémenter. Cela, dans le but de favoriser l'examen des recours dans les délais les plus courts possibles, afin de ne pas pénaliser les actions prévues dans le cadre de l'exécution du budget communal.

Le gouvernement a décidé d'étudier « la possibilité de la désignation d'un délégué du contrôle financier par commune ».

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET LE NIGERIA

Une délégation du NILDS du Nigeria attendue à Cotonou du 23 au 26 juin prochain

L'Institut Parlementaire du Bénin (IPaB) accueille à Porto-Novo une délégation du National Institute for Legislative and Democratic Studies (NILDS) du Nigeria. Cette visite s'inscrit dans la suite logique du memorandum d'entente signé entre les deux institutions le 5 novembre 2024 à Abuja. Elle vise à concrétiser les engagements pris autour d'une coopération interparlementaire dynamique et structurée.

L'IPaB est un bras technique de l'Assemblée nationale et mène depuis plusieurs années un travail d'analyse et de conseil pour améliorer l'efficacité législative. Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture, il a engagé un partenariat avec

le NILDS un centre nigérian de référence en matière de recherche parlementaire. Prévue pour durer quatre jours, la mission de travail va s'ouvrir par l'accueil et l'installation de la délégation nigériane. Elle sera suivie d'un atelier de validation du plan de travail commun aux deux structures, d'une audience officielle au cabinet du Président de l'Assemblée nationale, de visites touristiques et institutionnelles, ainsi que de rencontres avec des autorités nigérianes en poste au Bénin.

L'objectif est de consolider les liens entre les deux pays à travers leurs institutions parlementaires. Plus précisément, il s'agira d'échanger sur les pratiques en matière de recherche législative, d'études de politiques publiques, et d'appui tech-

nique aux députés. Ce moment permettra également de formaliser un plan d'action pour la mise en œuvre effective du partenariat. L'accueil de cette délégation

va mobiliser plusieurs cadres issues à la fois de l'IPaB et des services de l'Assemblée nationale. Parmi les figures attendues figurent notamment le pré-

sident du Conseil d'orientation de l'IPaB, le président de la Commission des lois, les directeurs techniques, et plusieurs collaborateurs spécialisés.

Les travaux se tiendront en partie à Cotonou, au Royal Hôtel, pour les échanges techniques et à Porto-Novo au siège de l'Assemblée nationale pour les cérémonies protocolaires. Des visites touristiques sont également prévues à la place de l'Amazon, le long de la Route des Pêches et dans la ville historique de Ouidah.

Ce rapprochement avec le NILDS reflète une dynamique de coopération sud-sud entre deux institutions parlementaires engagées dans la recherche, l'innovation et le renforcement des capacités au service de leurs peuples respectifs.



MISSION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE

Vers de nouveaux partenariats entre entreprises béninoises et internationales

Cotonou accueille depuis le mardi 17 juin 2025, la 6ème édition de la Mission Économique de la Francophonie. Les travaux ont été lancés par le Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Madame Louise MUSHIKIWABO, de plusieurs membres du Gouvernement du Bénin, des opérateurs économiques, chefs d'entreprises et hommes d'affaires, venus de plusieurs pays d'Afrique et du monde.



toute sa place avec la montée en puissance des industries de transformation...etc.

Selon le Ministre d'État, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, représentant le Chef de l'État, Patrice TALON, ce forum doit donc être « un tremplin pour des partenariats solides, durables, équilibrés ; un tremplin pour replacer les

entreprises francophones au cœur des chaînes de valeur mondiales ; un tremplin pour construire une croissance inclusive, verte et souveraine ». Il a saisi l'occasion pour appeler les investisseurs privés et les institutions financières à soutenir les pays en développement dans leur ambition de bâtir des économies industrielles, résilientes, durables. C'est une responsabilité partagée et une opportunité commune, a-t-il indiqué.

Le chef de la délégation gouvernementale a convié aussi les entreprises, présentes à ce rendez-vous d'affaires,

à faire de cette mission un moment d'engagement, d'action et de transformation : « Aux entreprises venues de loin, je souhaite des rencontres fructueuses, des accords concrets, des projets durables. Aux entreprises béninoises, je dis : saisissez cette chance. Osez. Innovez. Nouez des alliances. Et grandissez » a-t-il conclu.

Cette cérémonie d'ouverture a été également marquée par une conférence principale consacrée au thème : « La Francophonie à l'heure de la diversification économique

» mais aussi par une conférence de presse conjointe entre le Bénin et l'OIF, au cours de laquelle diverses préoccupations des médias sur l'Organisation, ont été évoquées.

L'Organisation Internationale de la Francophonie organise depuis 2022 les Missions Économiques de la Francophonie, qui valorisent le potentiel des marchés francophones et offrent aux entreprises et investisseurs des opportunités concrètes dans les secteurs porteurs à l'international.

MODE AFRICAINE

FLY fait décoller 19 jeunes marques

72 heures durant, plus de 100 entreprises internationales venues de plusieurs continents échangeront avec 200 entreprises béninoises, sélectionnées pour leur potentiel, leur dynamisme et leur capacité à se projeter à l'international. La rencontre de Cotonou intègre la Stratégie économique 2020-2025 de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui s'emploie à bâtir une prospérité durable, inclusive et solidaire, en misant sur la diversification économique, industrielle et commerciale de l'espace francophone

Pour la Secrétaire générale de la Francophonie, cette mission permettra de renforcer les partenariats économiques francophones, de connecter les entreprises, et de valoriser les opportunités d'affaires dans des secteurs stratégiques comme l'agro-industrie, le numérique et les industries culturelles et créatives. Madame Louise MUSHIKIWABO a souligné que le Bénin, pays hôte, incarne aujourd'hui les dynamiques économiques promues et soutenues par la Francophonie économique. Un taux de croissance de 7,5% enregistré en 2024, l'amélioration continue du climat des affaires, la stabilité politique, des secteurs économiques en pleine évolution, le secteur tertiaire en forte croissance, le secteur primaire qui se renforce et un secteur secondaire qui a pris

Après douze mois d'accompagnement, la première cohorte du programme Fashion Led by Youth (FLY) a été mise à l'honneur ce 17 juin à l'occasion d'un Demo Day inspirant, consacré à la présentation de 19 jeunes marques portées par des talents créatifs prometteurs. Ce programme d'incubation, né du partenariat entre Sèmè City et l'Institut Français de la Mode avec le soutien de la Banque mondiale, est devenu un véritable catalyseur de transformation pour une nouvelle génération d'entrepreneurs de la mode en Afrique

Lancé en 2024, FLY (Fashion Led by Youth) s'inscrit dans une ambition forte : professionnaliser les jeunes talents africains de la mode et renforcer les capacités entrepreneuriales d'un secteur en pleine ébullition sur le continent. Pendant douze mois, 19 jeunes marques ont été sélectionnées et accompagnées à travers un dispositif hybride mêlant formations académiques, mentorat stratégique, accompagnement individuel et mise en réseau.

Au-delà des compétences techniques et théoriques, les participants ont été confrontés aux réalités du marché et aux défis concrets du lancement d'une marque : affirmer une identité créative forte, structurer un modèle économique viable, construire un

récit de marque cohérent et s'orienter vers des pratiques responsables. Le programme a permis à ces créateurs, originaires du Bénin et d'Afrique de l'Ouest, de faire un bond qualitatif dans la structuration de leur démarche entrepreneuriale et artistique.

Développé par Sèmè City, projet phare du gouvernement béninois pour le développement du capital humain, en partenariat avec l'Institut Français de la Mode (IFM Paris), FLY repose sur un double ancrage : valoriser la créativité enracinée dans les patrimoines africains tout en intégrant les standards internationaux de l'industrie de la mode.

Les bénéficiaires ont ainsi eu accès à des sessions de formation intensive dispensées par des professeurs de l'IFM, à des modules digitaux accessibles à distance, à un coaching individuel adapté à chaque projet, et à un espace de travail dédié sur le campus de Sèmè City. Ce dispositif progressif et complet a permis à chaque porteur de projet de bénéficier d'un accompagnement sur mesure, tout en évoluant dans un cadre d'exigence et d'excellence.

Le point d'orgue de ce programme a été le Demo Day organisé le 17 juin 2025 à Sèmè City. Devant un public composé de professionnels de la mode, d'investisseurs, de journalistes et de partenaires institutionnels, les 19

marques incubées ont présenté le fruit d'une année de travail acharné, de réflexions stratégiques et de maturation créative.

Des vêtements inspirés de traditions textiles locales, des collections mêlant innovation et savoir-faire artisanal, des bijoux et accessoires porteurs de récits culturels... Chaque projet a révélé un univers singulier, nourri à la fois d'ambition entrepreneuriale et d'un regard résolument tourné vers l'avenir.

Ce moment de restitution a démontré la pertinence du programme FLY, capable de structurer de jeunes marques à fort potentiel et de les projeter vers des collaborations, des levées de fonds ou des premières collections commercialisées.

Au-delà de l'accompagnement individuel, FLY s'inscrit dans une vision plus large : celle de positionner le Bénin comme un hub émergent de la création en Afrique. En investissant dans les industries culturelles et créatives, Sèmè City contribue à créer un environnement favorable à l'épanouissement des talents, à l'émergence de chaînes de valeur locales et à la professionnalisation du secteur de la mode.

De son côté, l'Institut Français de la Mode apporte une expertise reconnue mondialement pour structurer des formations de haut niveau,

adaptées aux spécificités du marché africain. Ce partenariat d'excellence constitue l'un des premiers jalons d'une coopération durable entre institutions africaines et internationales autour du développement de l'industrie de la mode au sein du continent.

Claude BORNA, Directrice Générale de Sèmè City, déclare : « Le programme Fashion Led by Youth (FLY) incarne notre vision d'un Bénin qui mise résolument sur le potentiel créatif de sa jeunesse. À travers FLY, nous offrons bien plus qu'un accompagnement : un cadre pour rêver grand, révéler des talents et donner naissance à de nouvelles marques audacieuses, capables de rayonner au Bénin et au-delà. »

Xavier ROMATET, Directeur général de l'Institut Français de la Mode ajoute : Ce premier cycle du programme FLY amorce une dynamique prometteuse, appelée à s'amplifier. Une nouvelle promotion sera lancée d'ici la fin de l'année, avec la même ambition : révéler une mode africaine audacieuse, contemporaine et compétitive sur les marchés internationaux.



CULTURE

Le tableau de l'édition 2025 de la Fête de la Musique au Bénin

Le Bénin se prépare pour l'édition 2025 de la Fête de la Musique. Cette célébration internationale se tiendra du 19 au 27 juin 2025 sur toute l'étendue du territoire national. Un événement gratuit, ouvert à tous et porté par le gouvernement béninois à travers le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts et mis en œuvre par l'Agence de Développement des Arts et de la Culture (ADAC). À travers une série de concerts établis sur plusieurs jours, l'initiative entend valoriser la richesse du patrimoine musical national et renforcer le rôle stratégique de la culture dans l'économie béninoise.

La Fête de la Musique s'est imposée comme un rendez-vous majeur du calendrier culturel béninois. Chaque année, elle met en valeur la vitalité de la scène musicale locale et crée des espaces d'expression pour les artistes de toutes générations. En soutenant cette dynamique, les autorités veulent non seulement dynamiser le secteur musical, mais aussi positionner le

Bénin comme une destination culturelle de référence. L'édition 2025 prévoit des prestations dans les villes de Parakou, Cotonou, Porto-Novo et Bohicon. À cela s'ajoutent quatre soirées dédiées au jazz prévues à Pura Vida, à Cotonou. Le coup d'envoi sera donné le vendredi 20 juin à Parakou sur la Place Tabera. Une scène moderne accueillera des artistes comme Conex et Don, Sweet Glory, Dossi, Zeynab Barassounon et Kalamoulaï. Le lendemain, la Salle rouge du Palais des congrès de Cotonou va vibrer sous les performances de Sessimè, Nikanor, Vano Baby, T-Gang et bien d'autres.

Le dimanche 22 juin, deux plateaux entièrement dédiés à la musique traditionnelle auront lieu. L'un à Bohicon avec Otis Newton et Kossilaté ; l'autre à Porto-Novo, où se produiront Akonhoun Djèdo (Pipi), Aimée Hovinou ou encore Pépét'Arts.

Enfin, les soirées jazz prévues les 19, 20, 26 et 27 juin à Pura Vida, dans la Haie Vive à Cotonou, réuniront des groupes tels que Toto Atchadé & Combo, Aminon Band, Foufi & Benin Blues

Band, ou encore Nawadja & Sonic.

Fidèle à son esprit d'inclusion, la Fête de la Musique 2025 reste entièrement gratuite. Elle se veut un espace d'accès à la culture pour tous, sans distinction. C'est aussi une vitrine pour les

jeunes talents, une opportunité pour les artistes confirmés de renouer avec leur

public, et un véritable outil pour la promotion de la diversité musicale béninoise.

NOUVELLE DYNAMIQUE À LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

Enjeux et perspectives pour le Bénin

Une analyse prospective du Professeur Alain Babatoundé sur la gouvernance de la BAD sous la présidence de Sidi Ould Tah

À l'occasion des Assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque africaine de développement qui se sont déroulées du 26 au 30 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous le thème « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement », un nouveau président a été élu, le Mauritanien Sidi Ould Tah. Il a remporté l'élection au terme de trois tours de scrutin avec plus de 76,18 % des voix face au Zambien Samuel Maimbo (20,26 %) et au Sénégalais Amadou Hott (3,55 %) et devient le neuvième président de la BAD. Sa présidence pourrait marquer une nouvelle dynamique de proximité, d'agilité et de cohérence stratégique entre la BAD et les États membres. Selon Professeur Alain Latoundji Babatoundé dans un entretien accordé à La Primeur, cette élection est pour le Bénin une fenêtre d'opportunité pour consolider les acquis, amplifier l'impact de l'aide multilatérale, et accélérer la transformation structurelle de l'économie. Mais cela exige anticipation, professionnalisme et vision claire. Alain Latoundji Babatoundé est Professeur Titulaire en Sciences économiques et enseignant-chercheur au Département d'Économie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin. Titulaire d'un PhD en économie, il exerce à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'UAC.

Professeur, avec l'élection de Sidi Ould Tah à la tête de la BAD, certains parlent d'un signal fort pour l'Afrique de l'Ouest. Selon vous, que représente cette désignation à ce niveau de responsabilité ?

Certainement oui, et ce, pour différentes raisons. Primo, le



Professeur Alain Babatoundé

président sortant, notre frère d'à côté, Dr Akinwumi Adesina, a mis la barre déjà haute, après les deux mandats passés à la tête de l'institution avec plus de visibilité au-delà du continent et une capacité accrue de mobilisation de capitaux sur les marchés internationaux et auprès de partenaires non traditionnels. Il a annoncé lundi dernier, lors de l'inauguration des assemblées générales de la BAD à Abidjan, un montant avoisinant 325 milliards. Du point de vue opérationnel, avec son équipe, il a engagé la Banque et les pays de l'Afrique sur l'ambitieuse voie des « High-5 » : (i) éclairer l'Afrique, (ii) nourrir l'Afrique, (iii) industrialiser l'Afrique, (iv) intégrer l'Afrique et (v) améliorer la qualité de vie des Africains. Deuxio, c'est enfin un signal quand on considère le processus de sélection et l'issue.

Avec 76,18% des voix, les gouverneurs ont confié le gouvernail de l'institution à Sidi Ould Tah, un économiste chevronné, avec plus

de 35 ans d'expérience en finance africaine et internationale, ayant occupé de hautes fonctions : ministre de l'Économie et des Finances en Mauritanie, président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) depuis 2015. Sous sa présidence, il a mené une transformation complète qui a quadruplé le bilan de la banque, lui a valu une notation AAA et l'a positionnée parmi les banques de développement les mieux notées en Afrique. Entre autres, la BADEA aura déjà enregistré un accroissement du capital, passant de 4,2 milliards à 20 milliards de dollars en 2022. L'ambitieux plan stratégique à l'horizon 2030, sous lequel il officiait à la BADEA, met l'accent sur les infrastructures, les chaînes de valeur agricoles, l'industrialisation, le secteur privé dont les PME. Tertio, son élection fut un double mandat, une victoire avec une telle majorité n'étant jamais arrivée dans l'histoire de la BAD : en 2015, il avait fallu six tours de scrutin pour qu'Akinwumi Adesina soit



Sidi Ould Tah, Président de la BAD

élu, avec 58,1 % des voix. Si on reconnaît ces défis et enjeux actuels pour les pays Africains, on peut voir dans la confiance placée en lui, un signal à dépasser les ambitions et le bilan contrasté du président sortant. Car entre les grandes ambitions annoncées et les résultats de développement, le gap est parfois important dans différents secteurs.

Le Bénin a soutenu cette candidature. À votre avis, qu'est-ce que ce type d'engagement peut rapporter concrètement à un pays comme le nôtre ?

Pas vraiment ! la BAD, c'est 81 membres (dont 54 africains et 27 non africains), jouant un rôle central dans le financement du développement sur le continent, notamment via son guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD), destiné aux pays les plus fragiles. C'est déjà bien que le Bénin soit compté parmi les Nations qui ont apporté leur soutien au nouveau président élu. Ceci peut faciliter à un niveau donné, mais

un tel gain est vraiment marginal tout comme le soutien.

La BAD est une institution continentale et à ce titre, elle travaille aux côtés des pays avec la même philosophie et la même méthode. Point d'opportunités ou de gains, à voir outre mesure, dans un tel engagement. Il reste un acte diplomatique stratégique, pouvant induire une meilleure écoute des priorités nationales dans les discussions et des canaux de communication plus directs avec le sommet de l'institution. Je considère que le soutien politique ne saurait garantir systématiquement des retombées concrètes, surtout si le pays ne dispose pas de projets solides et bien préparés. Il faut éviter que ce type d'engagement soit perçu uniquement comme un pari diplomatique personnel ou partisan : il doit être inscrit dans une stratégie d'influence et de partenariat d'État. C'est juste un capital politique qu'il faudra savoir transformer en résultats opérationnels.

Dans un contexte où les besoins en financement sont énormes, le leadership d'un ouest-africain à la BAD change-t-il vraiment la donne pour des pays comme le Bénin ?

C'est désormais au Président élu, Sidi Ould Tah, qu'il revient de redéfinir les priorités de financement et le modèle de développement susceptible de répondre aux enjeux et défis des pays africains dont le Bénin. Il a commencé par indiquer les chantiers qui seront les siens à la tête de l'institution. Il semble qu'après les cinq priorités (High-5) de la BAD ces dix dernières années sous l'impulsion de Akinwumi Adesina, il faudra compter avec quatre points cardinaux sur les cinq prochaines années.

Au regard du diagnostic de la situation du continent, de la multitude d'études et de recherches sur l'Afrique et des consultations avec des personnalités d'Afrique et d'ailleurs, il a annoncé une vision axée sur quatre principaux piliers, qui reflètent l'étendue des changements attendus : (i) *multiplier par 10 le montant annuel des approbations et des décaissements de la BAD au profit du financement des économies*, (ii) *réformer l'architecture financière africaine, fédérant toutes les institutions de financement de développement dans le cadre d'une stratégie unique avec plus d'impact*, (iii) *transformer la croissance démographique en un dividende pour les pays par des investissements accrus dans la formation des jeunes, la santé, la création d'emplois décents, etc. puis enfin (iv) développer des infrastructures résilientes et capables d'impulser la création de valeurs, transformant l'Afrique en une grande usine pour le reste du monde*.

A ces quatre points cardinaux, le nouveau président associe les questions transversales dont le changement climatique, les technologies, et l'Intelligence artificielle. S'il y aura donc un changement de donne pour les pays africains, le Bénin notamment, ce serait à l'aune de ces priorités de dévelop-



Une délégation mauritanienne chez Talon lors des tractations

pement. Il sera important de s'y préparer en matière d'études et de projets de développement à proposer au financement de la Banque. Toutefois, le nouveau président prendra la fonction dans un contexte marqué par la suppression de 555 millions de dollars de contribution des États-Unis au Fonds africain de développement (FAD), le guichet concessionnel destiné aux pays à faible revenu : ce sera un grand challenge avec lequel il faudra rapidement avancer. L'impact d'une telle décision serait immédiat, le FAD étant un pilier du financement de projets essentiels en Afrique subsaharienne, dans des secteurs comme les infrastructures, la santé, l'agriculture ou l'adaptation climatique.

La suppression de la contribution américaine laissera un vide financier à combler, dans un contexte de raréfaction des ressources et de besoins en développement colossaux. C'est évident, que ceci appelle à une réflexion de fond sur la diversification des partenariats, mais aussi sur la résilience des mécanismes de financement multilatéraux face aux aléas politiques des bailleurs de fonds majeur. L'expérience du président à la BADEA restera un atout certain pour relever ce nouveau défi. On peut comprendre l'enjeu pour le président, lui qui dans sa première adresse à l'Afrique a dit : « Now, it's time to go to work. I'm ready.

Quels secteurs béninois pourraient, selon vous, bénéficier en priorité d'une coopération renforcée avec la BAD ? Y

a-t-il des chantiers à relancer ?

Ce ne sera pas automatique, étant donné le fonctionnement et l'approche opérationnelle de la Banque dans les pays. Les interventions de la BAD au Bénin sont structurées autour d'un Document de Stratégie Pays (DSP) sur la période 2022-2026. Ce cadre opérationnel conclu avec le Bénin sur la période, s'articule autour de deux (2) domaines prioritaires : (i) le soutien à la transformation de l'agriculture et au développement industriel ; et (ii) le renforcement des infrastructures de soutien à la production et à la compétitivité économique. Bien évidemment, comme c'est le principe pour les DSP, ces domaines prioritaires sont alignés sur les priorités du Gouvernement, définies dans le PND 2018-2025 et le PAG 2021-2026. Et dans ce cadre, la BAD intervient dans trois secteurs de concentration à savoir, les infrastructures, l'agriculture et l'énergie.

Il n'est donc pas possible d'envisager une reprise ou une relance avant 2027. Mieux, la revue à mi-parcours de ce DSP a été faite en février 2025 et il a été affirmé que l'objectif reste inchangé pour la période restante jusqu'en fin 2026. Ainsi, le nouveau président de la BAD prendra fonction en septembre 2025 et la mise en œuvre du DSP en cours va se poursuivre jusqu'en 2026. C'est évident qu'après 2026, à l'occasion de l'élaboration du nouveau DSP, la vision du nouveau président de la BAD prendra forme et corps avec de nou-

veaux secteurs de priorités de développement à définir. Déjà les bases matérielles du développement durable définies dans la vision Bénin 2060, s'inscrivent pleinement dans les chantiers annoncés.

Il est aussi évident, qu'au Bénin, un nouveau gouvernement serait déjà en place, avec certainement, de nouvelles orientations de développement. Toutefois, des marges de manœuvre existent à l'intérieur des deux domaines, le Bénin ayant toujours la possibilité d'orienter les financements de la Banque dans un projet ou dans un autre. C'est ainsi qu'il faut apercevoir le renforcement de la coopération entre le Bénin et la BAD et certainement, la relance de nouveaux chantiers.

En tant qu'économiste, comment évaluez-vous l'action actuelle de la BAD ? Est-elle toujours en phase avec les réalités économiques de l'Afrique ?

Une telle évaluation peut reposer sur plusieurs dimensions dont la stratégie, les instruments, les résultats et l'alignement avec les priorités économiques actuelles du continent. On peut se réjouir du principe de l'alignement stratégique des interventions de la Banque avec les priorités africaines. Je venais de décrire l'outil principal de négociation et discussion entre la BAD et le pays. C'est aussi évident, que la Banque est restée globalement en phase avec les réalités économiques africaines, notamment à travers les cinq grandes priorités stratégiques (« High

5 ») fixées par le président sortant : (i) *éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie*, (ii) *nourrir l'Afrique*, (iii) *industrialiser l'Afrique*, (iv) *intégrer l'Afrique* puis (v) *améliorer la qualité de vie des Africains*.

Ces priorités répondent aux grands défis structurels du continent (accès à l'énergie, productivité agricole, industrialisation, intégration régionale, capital humain, compétitivité). On peut questionner les résultats obtenus, les besoins de financement ayant explosé dans le temps, avec un faible taux de décaissement sur approbation ; mais ceci est un problème commun à la plupart des banques de développement. De plus en plus, la BAD adopte une approche axée sur les réformes et le renforcement des capacités, soutenant les réformes économiques, la gouvernance, l'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé ; ce qui est crucial pour la transformation structurelle de l'économie. Face aux enjeux climatiques, on peut aussi noter une montée en puissance du financement climatique et des infrastructures résilientes dans le portefeuille de la Banque dans les pays, jouant un rôle de plus en plus important dans le financement de projets résilients au climat, qui reste un enjeu vital pour l'Afrique.

Enfin, la BAD a introduit des mécanismes de financement innovants et diversifiés pour répondre aux exigences de complexité des marchés. Dans ce cadre, elle utilise des prêts, des dons, des garanties, de l'assistance technique et des mécanismes de mobilisation de financements privés (blended finance, results based fund), ce qui renforce son efficacité.

Cependant, des difficultés opérationnelles limitent son empreinte : (i) *la lenteur dans l'exécution des projets (lourdeur administrative, délais de mise en œuvre, etc.)*, (ii) *moins de présence sur les questions de fragilité et de conflits, de gouvernance sécuritaire ou de réformes dans les États en transition*, (iii) *focus sur les infrastructures « dures », encore parfois perçue comme trop centrée sur les infrastructures*

physiques, au détriment des investissements sociaux (santé, éducation) ou de l'économie numérique puis enfin, (iv) une relative inégalité d'accès aux guichets de la Banque entre pays, des pays plus fragiles ou à faible capacité institutionnelle ayant plus de difficulté à mobiliser efficacement l'appui de la Banque.

Les nouveaux points cardinaux de l'action du Président élu vont surement proposer des solutions pour mitiger ces facteurs limitants. Donc oui, l'action de la BAD reste en phase avec les réalités économiques de l'Afrique, notamment par ses priorités stratégiques et ses investissements dans l'énergie, les infrastructures, l'intégration régionale et l'emploi. Toutefois, pour rester pleinement pertinente, elle doit accélérer l'exécution des projets, renforcer sa flexibilité face aux crises (sécurité, climat, dettes), et élargir davantage son appui aux secteurs sociaux et à l'innovation technologique.

Est-ce que vous pensez que les États comme le Bénin sont suffisamment préparés pour capter les opportunités qu'offre cette institution ?

C'est une excellente question, et j'apporterai une réponse nuancée. Oui dans une mesure, même si l'état de préparation doit être constamment amélioré face aux dynamiques actuelles du partenariat pour le financement du développement. Je considère que du point de vue des statistiques au niveau macro, le pays a renforcé ces dernières an-

nées la gouvernance économique et la discipline budgétaire ; ce qui le rend plus éligible à des financements concessionnels et à l'appui budgétaire basé sur les performances que la BAD propose comme instruments. On pourra ajouter une clarté de la vision stratégique en termes de développement même si l'approche reste améliorable. Avec des documents de planification dont le Programme d'action du gouvernement (PAG), les plans décennaux et quinquennaux (PND) à élaborer en termes d'opérationnalisation de la vision Bénin 2060, il y a une volonté de transformer structurellement l'économie, et le pays dispose d'un cadre stratégique cohérent pour mobiliser l'appui de l'ensemble des partenaires, dont la BAD. Il y a enfin, une capacité accrue de formulation de projets, le pays s'étant doté d'équipes techniques compétentes et capables de concevoir des projets bancables, notamment dans les infrastructures, l'énergie et l'agriculture qui sont les secteurs qui mobilisent l'attention.

Mais d'importants défis sont aussi persistants et il est important d'y remédier. C'est d'abord une capacité institutionnelle et technique encore limitée, certains ministères ou agences nationales ayant encore des difficultés à absorber les fonds disponibles rapidement et efficacement, surtout en ce qui concerne le suivi, la passation des marchés et l'évaluation. L'enjeu dans quasiment toutes les institutions de développement, ce n'est pas la capacité à faire approuver les financements, c'est plutôt

la capacité à décaisser les crédits, laquelle reste faible pour différentes raisons. Même si la BAD tente de simplifier ses processus, ils restent souvent complexes et le Bénin, comme d'autres pays d'ailleurs, peine parfois à s'adapter aux exigences techniques, environnementales et sociales qui sont des conditions suspensives. Plus spécifiquement, je considère que l'accès inégal entre les secteurs socio-économiques constitue un problème. Les projets soutenus concernent surtout les infrastructures ou les grands programmes économiques du gouvernement, tandis que d'autres secteurs comme l'éducation, la santé ou l'innovation restent sous-représentés dans la coopération avec la BAD. Enfin, la capacité du pays à mobiliser les financements mixtes est encore faible même si des efforts sont faits comparativement à d'autres pays de la sous-région.

Le Bénin commence à explorer les financements innovants (PPP, blended finance), mais il faut encore renforcer la capacité à structurer ce type de projets pour maximiser les opportunités offertes par les instruments financiers modernes qu'offre la BAD.

Donc le Bénin a les fondamentaux pour capter les opportunités offertes par la BAD, surtout grâce à sa stabilité et à sa vision stratégique. Mais pour en tirer pleinement parti, il doit encore renforcer ses capacités d'exécution, élargir ses portefeuilles de projets à des secteurs variés, et s'adapter davantage à l'évolution des

mécanismes de financement.

Avec votre expérience dans le monde universitaire et des projets de développement, que faudrait-il améliorer dans notre façon d'aborder les financements multilatéraux ?

La question qui touche à un enjeu stratégique majeur pour les pays africains en général et certainement pour le Bénin encore plus. C'est en fait, comment maximiser l'impact des financements multilatéraux dans un contexte de besoins importants et croissants mais de ressources limitées ? il faut fondamentalement passer d'une logique opportuniste à une logique stratégique avec l'élaboration de cadres de partenariat stratégiques multisectoriels avec chacun des bailleurs multilatéraux (BAD, Banque mondiale, UE, BOAD, etc.) puis développer des portefeuilles de projets prêts à financer (« project pipelines »), alignés sur les priorités de développement au niveau national. Dans un exercice récent avec les sectoriels, on a pu noter comment des projets sont peu bancables car mal formulés ou faibles en justification économique et sociale. C'est donc important de renforcer l'ingénierie de projet et l'économie de la preuve comme outils de préparation en formant davantage de spécialistes en montage et évaluation de projets (économistes, planificateurs, ingénieurs) puis renforçant l'usage d'analyses coût-bénéfice, d'évaluations d'impact ex ante, et

de données probantes pour convaincre les bailleurs. Un troisième niveau de perspectives à améliorer reste la coordination institutionnelle et intersectorielle car on peut noter une multiplicité d'acteurs, un chevauchement de projets, une absence de guichet unique, des lenteurs à certains niveaux. Beaucoup de pays ont instauré des unités techniques intersectorielles de gestion des financements avec des mandats clairs puis une meilleure articulation entre les ministères sectoriels, les agences d'exécution et les bailleurs autour de cadres de résultats communs. Je considère que ces recettes peuvent être utiles pour le Bénin. Pour mieux tirer parti des financements multilatéraux, il faut une approche plus stratégique, technique, inclusive et fondée sur des résultats mesurables. Cela appelle une montée en compétence de l'administration, une meilleure articulation des politiques publiques, et une professionnalisation du dialogue avec les bailleurs.

Enfin, si vous aviez un message à adresser aux décideurs béninois en ce moment précis, quel serait-il ?

L'évaluation de la capacité d'endettement des pays a toujours été faite sur la base de la soutenabilité et de la viabilité de la dette, sous l'impulsion du Fonds monétaire international, garant de la stabilité macroéconomique au niveau international. Je considère qu'il faut y ajouter la capacité d'absorption du pays pour réaliser la cohérence entre le besoin et la réalisation.



REFORME À L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Les Unités de Formations et Recherches (UFR) reprennent la main sur les masters (Voici ce qui change à partir de 2026)

L'Université d'Abomey-Calavi a accueilli une rencontre de haut niveau entre l'équipe rectorale, les responsables des unités de formation et de recherche (UFR) et les membres de la commission chargée de la réorganisation des formations de master. Au cœur des échanges, la mise en œuvre des décrets qui reconfigurent l'architecture des formations de deuxième cycle à l'Université d'Abomey-Calavi.

Depuis plusieurs mois, une commission, mise en place par le recteur Professeur Félicien Avlessi, travaille à proposer les modalités du transfert des formations de type recherche, jusque-là logées dans les écoles doctorales vers les facultés. Cette rencontre voulue par le recteur a pour but la restitution des travaux de la commission à la communauté universitaire. « Ce que disent les nouveaux décrets, c'est que les écoles doctorales n'accueilleront plus de masters. Ce sont désormais les UFR qui porteront toutes les offres de formation, en intégrant les dimensions professionnelle et recherche dans un même cadre », a fait savoir professeur Sylvain Kpenavoun Chogou, agroéconomiste et rapporteur de la commission.

Selon les recommandations, les UFR continueront à recruter en master professionnel pour l'année académique 2025-2026. Les nouvelles dénominations s'appliqueront seulement à partir de 2026-2027. Cela signifie que les mentions "professionnel" et "recherche" disparaîtront des intitulés même si les orientations seront maintenues dans les contenus pédagogiques. « On va se servir de l'année 2025-2026 comme d'une année de transition. Cela permettra de revoir, corriger et harmoniser les offres de formation pour qu'elles soient conformes aux nouvelles exigences », a précisé le professeur Syl-

vain Kpenavoun Chogou.

Pour les étudiants, cela signifie qu'en 2025-2026, ils s'inscriront encore dans des masters dits professionnels. Ce n'est qu'à partir de 2026-2027 qu'une nouvelle formule de master sans distinction affichée entre recherche et professionnel sera introduite. « Le master intègre désormais les dimensions professionnelles et de recherche. Pour l'année académique 2025-2026, les Unités de Formation et de Recherche (UFR) ne recruteront qu'en première année de master professionnel. Les nouvelles dispositions seront appliquées à partir de 2026-2027, après une année consacrée à l'amélioration des offres de formation conformément aux décrets en vigueur. Ainsi, dès 2025-2026, les inscriptions en master à l'Université d'Abomey-Calavi se feront uniquement en master professionnel. Ce n'est qu'à partir de 2026-2027 que les masters ne porteront plus les mentions "recherche" ou "professionnel", tout en permettant à la fois la poursuite en recherche ou l'insertion professionnelle. Enfin, les titulaires d'un master professionnel attendront 2026-2027 pour déposer leur dossier en école doctorale, où seront évalués les éventuels cours complémentaires nécessaires à l'inscription en thèse. » a précisé le rapporteur.

Quelle articulation avec les écoles doctorales ?

Si les masters quittent les écoles doctorales, la question de la relation entre les UFR, les laboratoires et les écoles doctorales reste ouverte. « Aujourd'hui, on transfère les masters au département. Mais quel sera le rapport entre le département, les laboratoires et les écoles doctorales ? Je vous laisse le temps de réfléchir », a lancé le recteur Félicien Avlessi tout en lançant un appel à la communau-



té à proposer des solutions concrètes. « Ce décret, nous allons l'appliquer. Il n'est pas à modifier. Pensons à la vie de notre université, à cette maison commune que nous

allons servir pour un temps et ensuite quitter. » a exhorté le recteur

La commission à son tour invite les acteurs acadé-

miques à faire remonter leurs propositions. L'objectif est de garantir une réforme bien appliquée, cohérente et bénéfique à la formation des étudiants.

FESTIVAL DES MASQUES 2025

Un nouveau carrefour entre rituels, arts et sciences

La ville de Porto-Novo va accueillir les 2 et 3 août 2025, la deuxième édition du Festival des Masques. Après le succès de la première édition en 2024, marquée par la présence de près de 40 000 visiteurs, la capitale béninoise s'apprête à vivre à nouveau au rythme des traditions, des sons et des savoirs autour des masques.



Lancé pour valoriser le patrimoine culturel immatériel béninois principalement les cultures liées aux masques sacrés et profanes, le festival a dès sa première édition affirmé son importance sur la scène culturelle nationale et internationale. Il a permis d'ancrer Porto-Novo comme un carrefour pour la célébration des cultures vodun et d'autres expressions masquées du monde.

Une édition placée sous le signe de l'ouverture et de la diversité

L'édition 2025, placée sous le signe de l'ouverture et de la diversité entend approfondir cette dynamique. Elle valorise la richesse des créations artistiques autour du masque par le renforcement des dimensions scientifique et éducative de l'événement. Des artistes, chercheurs, artisans et festivaliers venus

de plusieurs pays y sont attendus. Au programme, on aura entre autres : processions de masques traditionnels, concerts, danses, spectacles vivants, animations de rue, stands d'artisanat et de gastronomie. Un « village du festival » sera installé pour accueillir ces multiples expressions. Par ailleurs, des activités scientifiques sont annoncées, avec la participation de professeurs béninois et internationaux. Cette articulation entre arts et sciences est l'une des nouveautés majeures de cette édition. Le Festival des Masques, qui remplace le Festival international de Porto-Novo, ambitionne de positionner la ville comme un haut lieu du tourisme culturel. En réunissant acteurs locaux et visiteurs internationaux, l'événement veut contribuer à faire du Bénin une destination culturelle de référence sur le continent.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 18 JUIN 2025

Voici l'intégralité des grandes décisions prises par le gouvernement

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 18 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Il a été adopté, sous cette rubrique, les décrets portant :

transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant modification de l'article 6 de la loi n°2020-04 du 08 mai 2020 portant régime juridique, fiscal et douanier applicable au projet de pipeline d'exportation Niger-Bénin ;
approbation des statuts du Centre national de Sécurité routière.

II- Communications.**II-1. Contractualisation pour la réalisation de diverses prestations relatives au projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié ».**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, différents sous-projets sont, selon leur niveau de maturité, en phase « travaux » ou à l'étape de finalisation des études architecturales et techniques.

Il s'agit entre autres de la construction du système d'épuration des eaux usées domestiques, la rénovation/réhabilitation de l'embarcadère d'Abomey-Calavi, le balisage des chenaux secondaire et tertiaire qui s'inscrivent dans la dynamique de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans ladite cité.

C'est pour répondre aux impératifs de sécurité, de confort, de fonctionnalité des espaces et de conception architecturale que différents prestataires ont été identifiés. Ceux-ci auront pour mission l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le suivi de conformité architecturale des bâtiments ainsi que des autres exigences liées aux infrastructures à réaliser.

Le Conseil s'est donc prononcé en faveur des marchés à conclure avec eux, à charge pour les ministres concernés de veiller à la bonne exécution de leurs prestations.

II-2. Contractualisation pour la réalisation de prototypes d'habitations lacustres à Ganvié.

Les habitations traditionnelles de la Cité lacustre de Ganvié, bien qu'ingénieuses, font face à des défis majeurs tels que la vétusté des structures, la fragilité des toitures, le risque d'effondrement et la vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles.

Pour pallier ces difficultés et offrir un meilleur

cadre de vie aux populations, le projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié » envisage dans une première phase, la réalisation de deux cent cinquante (250) habitations lacustres avec un objectif à terme de mille (1000) unités construites.

Afin de définir les matériaux et les méthodes d'exécution appropriés pour une durabilité des équipements, il est prévu de faire réaliser des prototypes du modèle de logement sachant que ceux-ci permettront d'identifier l'approche convenable à l'amélioration du cadre bâti, accessible aux communautés autochtones.

A cet effet, le Conseil a autorisé la contractualisation avec une entreprise expérimentée en vue de la réalisation de ces prototypes. Ladite entreprise a prouvé son savoir-faire en matière d'utilisation de matériaux fins, durables et adaptés aux habitations lacustres. Leurs échantillons ont par ailleurs été présentés au maître d'ouvrage.

II-3. Mission de maîtrise d'ouvrage déléguée du projet de construction et d'équipement des infrastructures du Centre de Formation pour l'Administration locale (CeFAL), à Allada.

Ce centre est dédié à la formation et au renforcement de capacités des agents de l'administration territoriale et des élus communaux, municipaux et locaux du Bénin ou provenant d'autres pays.

Le projet construction du siège du CeFAL comprend notamment :

un bâtiment à usage administratif composé d'un immeuble R+2 équipé ;

un immeuble équipé, composé de quatre (4) blocs pédagogiques destinés aux départements de la Formation diplômante et de la Formation continue ainsi qu'un amphithéâtre de 200 places pour les cours en tronc commun ;

deux bâtiments R+2 de cinquante dortoirs chacun et un bâtiment R+2 de cent (100) studios ;

une infirmerie et divers aménagements extérieurs.

Le Conseil a marqué son accord pour que soit confiée à une entreprise qualifiée, la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée qui couvre la mise en œuvre complète du projet.

II-4. Compte-rendu du séminaire sur la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Le Président de la République a fait au Conseil, un point dudit séminaire organisé à son initiative le 13 juin 2025. Il a donné lieu à des débats francs qui ont permis d'analyser de façon objective et responsable les pratiques en cours puis de proposer des améliorations.

Le Conseil a noté avec satisfaction qu'en dépit de quelques difficultés relevées ici ou là, tous les acteurs ont salué la pertinence de la réforme intervenue en 2022. Ils ont souhaité par conséquent que sa mise en œuvre soit plus efficiente afin de faire définitivement de la décentralisation, un véritable outil de développement socio-économique au service des populations à la base.

A cet effet, tenant compte des préoccupations et doléances exprimées par les participants, le Conseil est d'avis qu'à l'avenir les maires procèdent au tirage au sort de trois noms dans la base de données et choisissent parmi ceux-ci, séance tenante, un pour servir en qualité de Secrétaire exécutif.

Il est également reconnu la nécessité de leur plus grande implication dans l'exécution et le suivi des projets et programmes conduits par l'administration centrale dans leurs communes.

Par ailleurs, relativement aux plaintes liées au délai de traitement des contentieux sur les marchés publics communaux, le Gouvernement conviendra avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics des procédures diligentes envisageables à implémenter pour favoriser l'examen des recours dans les délais les plus courts possibles, afin de ne pas pénaliser les actions prévues dans le cadre de l'exécution du budget communal.

Dans la même logique, il sera étudié la possibilité de la désignation d'un délégué du contrôle financier par commune.

IV- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

la participation du Bénin à la réunion du Bureau de la CONFEMEN, du 18 au 20 juin 2025 à Wendake, au Canada ; ainsi que celle du ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines aux réunions statutaires relatives à ses secteurs au titre de l'année 2025.

Fait à Cotonou, le 18 juin 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

SCIENCE

À l'IRHOB, des étudiants apprennent à scruter la Terre depuis le ciel

Du 20 au 22 mai 2025, l'Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin (IRHOB) a accueilli une formation intensive en télédétection et photogrammétrie. Cette activité s'inscrit dans le cadre des actions du consortium MarCNoWA, coordonnée par l'Université du Ghana.

C'est dans les couloirs de l'IRHOB, en bordure du chenal de Cotonou reliant le lac Nokoué à l'océan Atlantique, que se dessine une partie de l'avenir scientifique des jeunes Béninois passionnés par l'observation de la Terre. Une vingtaine d'étudiants, membres des clubs GMES and Africa, y ont appris à collecter et interpréter des données satellitaires, à manipuler des drones et à générer des images du littoral béninois en 2D et en 3D mais aussi à exploiter le potentiel de la eStation (on-line), station climatique du programme GMES and Africa, regroupant en un seul endroit des données et des produits d'Observation de la Terre (OT).

« Cette formation, qui s'ajoute à plusieurs autres que nous avons organisées, vise à outiller les étudiants membres des clubs GMES and Africa que nous avons mis en place, afin qu'ils s'approprient les outils d'observation de la Terre et puissent mieux comprendre les impacts du changement climatique et des aménagements humains sur l'environnement côtier », explique Professeur Zacharie Souhou, Directeur de l'IRHOB. Fruit d'une coopération de longue date entre l'Union Africaine et l'Union Européenne dans le domaine de la science et des technologies spatiales, le programme GMES and Africa soutient actuellement le développement des capacités locales institutionnelles, humaines et techniques de sorte à permettre un accès durable aux services d'observation de la



Terre au profit du développement de l'Afrique.

Des jeunes enthousiasmés

Au Bénin, l'IRHOB offre une opportunité précieuse aux jeunes de s'initier à ces outils de pointe, dans le cadre des clubs qu'il a mis en place. C'est dans cette optique que s'est tenu cet atelier de trois jours dédié à la télédétection. Pour Giovania Bankolé, étudiante en fin de master en écohydrologie, cette formation est arrivée à point nommé. Son mémoire porte sur l'évaluation du potentiel de séquestration du carbone dans le lac Nokoué, autour de Ganvié, surnommée la « Venise d'Afrique ».

« Le module de formation sur l'eStation nous apporte une réelle valeur ajoutée en nous permettant de maîtriser le traitement de données satellitaires avec des outils simples et intuitifs. Grâce aux outils d'analyse de cette plateforme, nous savons désormais télécharger et analyser des indicateurs clés comme la chlorophylle ou la température côtière pour des applications concrètes. Nous avons aussi découvert les prises de vue aériennes permettant de reconstituer des objets en 3D », raconte-t-elle, un large sourire aux lèvres, les pieds encore couverts du sable de la plage où les premiers vols de drone ont eu lieu.

Même enthousiasme chez Henri Joël Teï, étudiant en licence 3 à l'Institut National du Cadre de Vie (ICaV), actuellement en stage de

fin d'études. Son mémoire porte sur les impacts des aménagements côtiers sur la diversité floristique. « J'ai appris à utiliser l'e-Station pour générer des graphes à partir de paramètres environnementaux et évaluer les risques de sécheresse ou d'inondation, mais également exporter les données sous forme d'images et au format Excel pour d'autres traitements. En photogrammétrie, j'ai appris à piloter un drone, à traiter les images et à produire des cartes en deux et trois dimensions », explique-t-il.

Une vocation qui prend forme

Mais au-delà de l'aspect technique, c'est aussi une vocation qui naît, nourrie par le contact direct avec des formateurs passionnés. « Partager cette passion pour la télédétection avec des jeunes aussi motivés est véritablement enthousiasmant », confie l'un des formateurs. « Nous leur avons montré comment analyser le mouvement du trait de côte, détecter les signes d'érosion ou encore cartographier les zones à risque. Aujourd'hui, avec les bons outils et un peu de rigueur, chacun peut contribuer à l'observation de la Terre pour le développement de notre pays ».

Une formation pratique et concrète

Le point culminant de la formation a été la combinaison innovante entre acquisition drone et analyse eStation : après un vol de drone couvrant 5 hectares du littoral

béninois, les étudiants ont traité les images pour générer des orthophotos géoréférencées, tout en exploitant en parallèle les données satellitaires de l'eStation (température, chlorophylle, indice de végétation, précipitation, etc.). Cette synergie terrain/espace a permis à chaque participant de présenter des cartes et graphiques analy-

tiques lors de la présentation finale, démontrant ainsi une maîtrise opérationnelle de la plateforme pour la recherche environnementale. Pour le Professeur Zacharie Souhou, Directeur de l'IRHOB, « Cette initiative est essentielle pour renforcer les capacités locales en matière d'observation environnementale. Nous avons besoin de jeunes formés, engagés, capables de produire des données fiables afin d'orienter les politiques de gestion durable de nos zones côtières ». Alors que les pressions environnementales s'intensifient sur les littoraux d'Afrique de l'Ouest, ces futurs experts du ciel et de la mer pourraient bien devenir les sentinelles de demain.

A la fin de la formation, chaque participant a reçu un certificat de participation.



La Primeur COMMUNICATION

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE STRATEGIE
ET DE CONSEIL EN COMMUNICATION

RCCM: RB/COT/20 A 56979
IFU : 0202011402743



Chez nous, c'est Chez vous !



NOS SERVICES

COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE, RÉALISATION ET ÉDITION DE MAGAZINES, TRADUCTION, INTERPRÉTARIAT, ACTIVITÉS D'AGENCES DE PRESSE, PRESTATIONS DE SERVICES, ÉVÉNEMENTIEL, COMMERCE GÉNÉRAL ET DIVERS

COMMUNICATIONS

- Rédactions et publications d'articles
- Production Audiovisuelle
- Gestion d'image
- Conception des supports de communication et de sensibilisation
- Création de site web et de vos plateformes digitales
- Coaching et mise en relation
- Reportage photo

PRESSE

- Edition de journal et de magazine
- Proposition de contenu
- Publi-reportage (Presse écrite, Audiovisuel)
- Activités d'agences de presse
- Etc...

PRESTATION DE SERVICES

- Travaux d'imprimerie
- Sérigraphie
- Etc...

ÉVÉNEMENTIEL

- Location de salle
- Décoration intérieure et extérieure
- Planification des événements
- Services traiteurs
- Impressario
- Sonorisation

TRADUCTION

- Traitement d'une langue à une autre

INFORMATIQUE



+229 96 11 35 32



COTONOU/MENONTIN
Pavé «La santé N°1» à Côté (200 mètres) de la pharmacie
Kindonou 1er immeuble à étage après le carrefour Cotonou